

Conseil Municipal du 21 sept 2009

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux Terre d'Audace, Terre d'Avenir**

Validation du compte rendu in extenso du CM du 27 avril 09 - Favorable

Rapport N°1: Consultation nationale sur la votation citoyenne – Privatisation de la poste

par Christophe Girard

Madame le maire, chers collègues, chers concitoyens

La lecture de ce rapport montre, encore une fois, qu'une clarification du rôle du conseil municipal auquel nous appartenons s'impose.

Si tout le monde est d'accord sur le fait qu'une ville n'est pas isolée du reste du pays et que toute décision nationale a un impact plus ou moins direct sur elle, il est fallacieux de prétendre qu'à ce titre tout intéresse le conseil municipal et que donc tout doit y être débattu. Madame le maire, c'est pourtant ce que vous avez encore affirmé lors de votre discours d'intronisation. Une telle méconnaissance de la notion de domaine de compétences d'une municipalité de la part de la première magistrate de Vénissieux nous inquiéterait si nous n'étions convaincus qu'il ne s'agit en fait que d'une feinte démagogique.

Soyons clair, nous ne nions pas l'importance du débat sur la privatisation de la poste, pas plus que son impact direct sur le quotidien des vénissiens comme de tous les français, mais ce n'est pas notre assemblée qui a la compétence pour décider de ce sujet.

Mais ce qui est plus grave, c'est que le sens de ce rapport est de transformer ce conseil municipal en meeting politique et d'utiliser les moyens de la municipalité pour organiser la revendication de gauche. Rien n'empêche nos partis respectifs d'organiser cette contestation à Vénissieux, mais ce n'est pas le rôle d'une municipalité.

Il faut encore noter, que le comité que vous nous proposez de suivre confisque le débat en politisant à gauche les anti-privatisations. Ce qui est malhonnête et tendancieux. Dans cette assemblée, tant dans le camp de votre majorité que dans celui de l'opposition les avis divergent. Car, puisque l'on fait de la politique nationale dans cette enceinte, j'espère que tout le monde ici sait que cette privatisation de la poste est le fait d'une décision européenne qui s'impose à la France. Décision qui est issue d'un vote favorable à la fois de la part des députés du Parti Socialiste Européen et de ceux du Parti Populaire Européen.

Si vous voulez faire de la politique nationale, il faut aller jusqu'au bout. Il faut que les socialistes ici présents soient cohérents avec les députés européens élus au sein de leur parti il y a quatre mois seulement et que de ce fait, ils se désolidarisent des Communistes et du MRC dont leurs leaders européens ont, eux, représenté l'opposition de gauche à cette privatisation, comme il y avait une opposition de droite !

Vous conviendrez que tout ceci nous éloigne beaucoup de la gestion de Vénissieux. C'est pourquoi, indépendamment de nos avis pour ou contre la privatisation de la poste, nous ne pouvons pas cautionner cette démarche que nous qualifions de piège politicard qui nous éloigne de la gestion de cette ville et fait entrer le jeu des étiquettes politiques là où des gens avaient choisi de travailler ensemble en passant au-delà de ces fameuses étiquettes. Ce rapport n'ayant vraiment rien à faire dans ce conseil municipal, le Groupe d'Ouverture Terre d'Audace, Terre d'Avenir refuse donc catégoriquement de prendre part au vote.

Rapport n°6 – Mission locale Subventions 2008- 2009 (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

par Djil Ben Mabrouk

Bien sûr, nous allons voter favorablement ce rapport. L'explosion du chômage dans notre ville est alarmant, + 35 % en un an. La crise économique fait suite à la crise financière, les habitants de Vénissieux sont discriminés socialement, territorialement.

Lors de la campagne municipale, vous avez inscrit l'emploi comme priorité. Cela a été répété maintes fois dans cette assemblée. Combattre les délocalisations, d'accord. Combattre les licenciements abusifs, d'accord. Pouvez- vous me préciser après plus d'un an de mandature, les actions concrètes que vous comptez mettre en place au niveau de la ville sur l'emploi, la formation, l'entrepreneuriat, la lutte contre les discriminations.

Le discours généraliste et démagogique de certains qui consiste à faire l'amalgame entre les entreprises du CAC 40 et le chef d'entreprise ou le commerçant local, est dépassé.

Je le répète, pour créer des emplois, il faut inciter à la création d'entreprises et au développement économique. Mr le Député a tenu ce même discours à la CCI [Chambre du Commerce et de l'Industrie] lors du Conseil Economique et Social... Les chefs d'entreprises l'ont applaudi. Ici, lors de ma dernière intervention, je me suis fait huer...

Notre groupe attend vos réponses.

Rapport n°13 – Participation financière de la ville à construction de 30 logements locatifs sociaux SACOVIV

par Christophe Girard

Nous voterons favorablement pour la construction de ces logements. Le fait qu'ils soient BCE (Basse Consommation Énergétique) est une bonne chose. Nous émettons seulement des réserves quand à la cohérence urbanistique de ces nouveaux bâtiments en centre ville. Nous demandons à ce que tout soit mis en œuvre afin de garantir une bonne intégration de ces bâtiments. Soyons bien conscient, que la dimension esthétique d'une ville est également un élément non négligeable de l'écologie intégrale.
Favorable

Rapport n°19 – Extension des compétences exercées par la Communauté Urbaine de Lyon

par Christophe Girard

Comme en mars dernier, par principe, nous nous abstenons. Car il nous semble incohérent de dénoncer la volonté d'intégrer Vénissieux comme un arrondissement de Lyon et en parallèle de faire voter des conseils municipaux en conseils municipaux de nouveaux transferts de compétences au Grand Lyon. Méthode qui n'est pas sans rappeler une certaine analogie avec la technique utilisée pour la construction européenne...

Rapport n°28 – Représentant CA de l'Office Municipal des Retraités

Par Yvonne Lyon

Madame le Maire, Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Retraitée depuis quelques années, je profite de mes moments de loisirs et je vais régulièrement au foyer Vaillant-Couturier pour jouer aux cartes.

J'ai constaté que celui ci n'était pas seulement fréquenté par des souris à deux pattes, mais également des souris à quatre pattes. Ces petites bêtes sont là constamment et se promènent le long des murs à la recherche de quelque nourriture, pendant que « nous tapons le carton ».

Un copain s'est donc improvisé « chasseur de souris ». Il a déjà un beau palmarès à son actif. Entre le 28/8 et le 14/09, il a réussi l'exploit d'en capturer sept. A l'aide d'une tapette, et d'un morceau de fromage, il appâte ces petites bêtes qui ne peuvent lui résister. Sachant la vitesse avec laquelle ces animaux se reproduisent, je ne peux vous dire le nombre de cette population.

Peut-être un recensement est-il nécessaire. ou alors une intervention musclée des services d'hygiène de la mairie pourrait-elle avoir lieu ?????

A l'heure de la grippe H1N1, où nous avons eu pour consigne dans ce même foyer, de ne plus nous faire la bise, ou nous serrer la main pour nous dire bonjour, que devons-nous

faire face à cette menace ? Peut-être acheter un chat ????? Ne dit-on pas « à bon chat, bon rat » ? Ou prendre des masques ou mettre des cuirasses comme en temps de guerre.

Trêve de plaisanterie. Il y a un autre problème que je voulais signaler. La gérante n'a pas la clef de la boîte aux lettres de ce foyer. Pourquoi ??? N'a-t-elle pas le droit de lire le courrier qui arrive ? Est-il classé « secret défense » ???

Voilà les faits que je tenais à vous signaler ...

Madame le Maire, Chers collègues, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Rapports n°29 – Règlement intérieur du conseil Municipal – Vidéo du conseil municipal

par Christophe Girard

Tout arrive !

En effet, il y a tout juste un an le conseil municipal s'était positionné en faveur de l'amendement que j'avais fait au nom de notre groupe concernant la mise à disposition des élus (de l'opposition ou non) des enregistrements vidéos des séances du conseil municipal.

De relance en relance nous y sommes enfin.

Nous espérons que cela contribuera au développement de meilleurs comportements au sein de ce conseil municipal, un certain nombre de dysfonctionnements ayant pu être constaté par tout un chacun.

Nous aurions encore quelques questions concernant ce rapport :

- 1) A partir de quand cette modification prendra-t-elle effet ?
- 2) Sous quel format ces enregistrements seront-ils mis à disposition des élus ?
- 3) Le rapport fait mention d'intégralité des séances du conseil municipal, nous souhaiterions que cette notion soit reprise également dans le libellé de l'article 12, ce qui donnerait : "L'enregistrement vidéo de l'intégralité de la séance du conseil peut être remis etc." Car nous avons pu constater par le passé que sur le site internet de la ville les enregistrements n'étaient pas complets, ce qui est dommageable en termes de transparence et d'impartialité dans la mise à disposition de l'information.

+ d'autres prises de parole pour rappeler que sur le site de la ville, les vidéos notées comme intégrale ne le sont pas.

Rapports n°30 – CR actes de gestion accomplis par le maire

par Christophe Girard

Afin que l'information soit complète, peut-on savoir à quoi correspond l'acte du cabinet ADAMAS daté du 26 juin 2009 (5^{ème} tableau) relatif aux frais de procédure suite à l'instance n°0705047-6, référence qui vous en conviendrez n'est pas très explicite ?

Rapports n°27 – CCAS Elections des membres du Conseil municipal au CA

par Christophe Girard

L'opposition avait jusqu'ici un représentant au sein du Conseil d'administration du CCAS en la personne de Justine Musemba, du groupe d'Ouverture Vénissieux, Terre d'Audace, Terre d'Avenir. Hormis depuis juin dernier, date depuis laquelle elle est retenue à l'étranger pour raison professionnelles, Justine Musemba a fait preuve d'assiduité et d'implication dans cette institution importante pour les vénissiens les plus en difficulté. Choisie pour ses compétences, je rappelle que Justine est médecin gériatre, je sais qu'elle a apporté sa contribution pour que les aides financières soient attribuées avec justice et pertinence. Nous tenons à la remercier pour ce travail effectué avec conviction. Etant toujours retenue au Canada, nous renouvelons sa candidature en deuxième position sur la liste d'opposition que nous présentons conjointement avec Vénissieux Respect d'Avenir et le Rassemblement Vénissien afin d'obtenir un représentant. En première position sur cette liste nous avons retenu la candidature de Saliha Mertani qui de part ses compétences et sa connaissance approfondie de cette organisation et de ses domaines d'action, sera à même de représenter les vénissiens qui nous ont fait confiance aux élections municipales.